

COMPTE-RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2014

AFFICHAGE DE L'ORDRE DU JOUR DE CETTE REUNION :

2 AVRIL 2014

L'an deux mille quatorze et le neuf avril à vingt heures, le Conseil Municipal de LADOIX-SERRIGNY régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Vincent LUCOTTE, Maire.

Présents : M. Vincent LUCOTTE, Mme Chantal GAUTHRAY, MM. Alain GEROME, Emilien DURIGON, Mme Marie-Claude DURAND, M. Laurent MURAT, Mme Joëlle BAZOT-BOUDOT, MM. Gaston RAVAUT, Philippe JACQUELIN, Mme Agnès MARCHETTO, MM. Pierre HENNINGER, Pascal MINGUET, Jérôme FOL, Mmes Alexandra CAGNA, Corinne GARREAU, Aline KUTTER, Fanny GAGNEUR, Sabrina MENDOWSKI, M. Pierre-François MALDANT

Secrétaire de séance : Mme Joëlle BAZOT-BOUDOT

Le compte rendu de la séance précédente, après lecture, est approuvé à l'unanimité.

- 1) *Indemnités du Maire et des Adjoints*
- 2) *Composition des commissions*
- 3) *Délégation du conseil municipal au Maire*
Désignation d'élus communautaires dans des instances internes et externes à la communauté d'agglomération (**reportée en questions diverses**)
- 4) *Désignation d'élus communaux au syndicat de la Bouzaize, de la Lauve et du Rhoin*
- 5) *Renouvellement des membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale*
- 6) *Renouvellement de la commission communale des impôts directs*
- 7) *Désignation d'un représentant auprès du GIP e-bourgogne,*
- 8) *Désignation des délégués du SICECO (Syndicat Intercommunal d'Electricité de Côte d'Or*
- 9) *Désignation des délégués locaux du CNAS (Comité National d'Action Sociale)*
- 10) *Indemnité de conseils allouée au Trésorier*

1) **Indemnités du Maire et des Adjoints**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DÉCIDE** :

- à raison de 15 voix pour, 2 abstentions Agnès MARCHETTO et Gaston RAVAUT, et 2 contre Corinne GARREAU et Alexandra CAGNA de fixer comme suit les indemnités de fonction à verser au Maire :

Indemnité calculée sur la base de 43 % du traitement correspondant à l'indice brut 1015 de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

- A raison de 12 voix pour, 2 abstentions Fanny GAGNEUR et Agnès MARCHETTO, et 5 contre Alexandra CAGNA, Corinne GARREAU, Philippe JACQUELIN, Sabrina MENDOWSKI et Gaston RAVAUT de fixer comme suit les indemnités de fonction à verser aux adjoints :

Indemnité calculée sur la base de 16.5 % du traitement correspondant à l'indice brut 1015 de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Et ce à compter du 28 mars 2014 (date de leur entrée en fonction).

2) Composition des commissions

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DÉSIGNE** à l'unanimité, comme indiqué ci-après, les membres des différentes commissions

Les commissions numéros 2, 5, 6, seront scindées en groupes de travail distincts à l'initiative du membre responsable.

Commission n° 1 : Finances et gestion du personnel

Membre responsable :

Vincent LUCOTTE

Membres élus :

Chantal GAUTHRAY, Alain GEROME, Emilien DURIGON,
Marie-Claude DURAND, Laurent MURAT, Corinne GARREAU,
Pierre-François MALDANT

Membre associé :

Aimé VUITTENEZ

Commission n°2 : Affaires scolaires encadrement du personnel rattaché, Bibliothèque, Salle des fêtes, Maison des Associations encadrement du personnel rattaché

Membre responsable :

Chantal GAUTHRAY

Membres élus :

Marie-Claude DURAND, Laurent MURAT, Alexandra CAGNA, Aline KUTTER,
Agnès MARCHETTO, Joëlle BAZOT-BOUDOT, Pascal MINGUET, Sabrina MENDOWSKI

Membres associés :

Chantal GIMENO, Chantal MALDANT, Céline ABED-MARCILLET, Roger de MERODE, Christian KUTTER, Bernard GARNERET

Commission n°3 : Voirie et encadrement du personnel rattaché

Membre responsable :

Alain GEROME

Membres élus :

Emilien DURIGON, Jérôme FOL, Gaston RAVAUT, Philippe JACQUELIN

Membres associés :

Jacky VOILLARD, Christian KUTTER, Michel SAUVAIN, Georges DURAND, Jean-Pierre BEAUGEY, Denis GAUDILLAT, Valérie ROSSIGNOL

Commission n°4 : l'urbanisme, travaux, patrimoine.

Membre responsable :

Emilien DURIGON

Membres élus :

Alain GEROME, Jérôme FOL, Pierre HENNINGER, Aline KUTTER, Agnès MARCHETTO, Gaston RAVAUT, Corinne GARREAU, Joëlle BAZOT-BOUDOT, Philippe JACQUELIN

Membres associés :

Michel SAUVAIN, Jacky VOILLARD, Christian KUTTER, Georges DURAND, Jean-Pierre BEAUGEY, Olivier MENDOWSKI, Valérie ROSSIGNOL

Commission n° 5 : Cimetière, environnement, forêt, vignoble, érosion, rivières, carrières et DICRIM.

Membre responsable :

Marie-Claude DURAND

Membres élus :

Chantal GAUTHRAY, Alain GEROME, Emilien DURIGON, Laurent MURAT, Philippe JACQUELIN, Alexandra CAGNA, Agnès MARCHETTO, Fanny GAGNEUR, Aline KUTTER, Corinne GARREAU, Jérôme FOL, Pierre-François MALDANT, Gaston RAVAUT,

Membres associés :

Yvette MARCILLET, Georges DURAND, André GALERNE, Michel SAUVAIN, Régis PALLEGOIX, Anne DURIGON, Chantal MALDANT, Roger de MERODE, Daniel ROSSIGNOL

Commission n°6 : Jeunesse et sports, jumelage, vie associative et culturelle

Membre responsable :

Laurent MURAT

Membres élus :

Alain GEROME, Emilien DURIGON, Philippe JACQUELIN, Fanny GAGNEUR, Sabrina MENDOWSKI, Alexandra CAGNA, Joëlle BAZOT-BOUDOT, Aline KUTTER, Agnès MARCHETTO, Pascal MINGUET

Membres associés :

Jacky VOILLARD, Olivier MENDOWSKI, Nadine AGUADO, Aimé VUITTENEZ, Agnès MATÉOS, Philippe PAILLARD, Annabelle MURAT, Olivier MENDOWSKI

Commission n°7 : Développement économique et numérique du territoire.

Membre responsable :

Pascal MINGUET

Membres élus :

Laurent MURAT, Joëlle BAZOT-BOUDOT, Agnès MARCHETTO, Sabrina MENDOWSKI, Fanny GAGNEUR

Membres associés :

Saadia CHAMALI, Ludovic MAUGRAS

Commission n° 8 : Communication, bulletin municipal

Membre responsable :

Fanny GAGNEUR

Membres élus :

Sabrina MENDOWSKI, Jérôme FOL

Membres associés :

Aimé VUITTENEZ, Jean-Pierre BEAUGEY, Evelyne GAUDILLAT, Lisiane AULARD

3) Délégations du conseil municipal au Maire

Dans le but de simplifier et d'accélérer la gestion des affaires communales, le conseil municipal délègue, à l'unanimité, au Maire un certain nombre d'attributions, conformément aux dispositions des articles L 2122-22 et 23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le conseil municipal autorise que cette délégation soit exercée par le suppléant du maire en cas d'empêchement de celui-ci. Il prend acte que le Maire rendra compte à chaque réunion de conseil municipal de l'exercice de cette délégation.

4) **Désignation d'élus communautaires au syndicat de la Bouzaize, de la Lauve et du Rhoin et du syndicat mixte de traitement des déchets ménagers et assimilés du sud-ouest de la Côte d'Or**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DÉSIGNE**, à l'unanimité, comme indiqué ci-après, les **délégués communautaires** :

- **au Syndicat de la Bouzaize de la Lauve et du Rhoin**

- Jérôme FOL, délégué titulaire
- Fanny GAGNEUR, délégué titulaire

- **au Syndicat mixte de traitement des déchets ménagers et assimilés du sud-ouest de la Côte d'Or**

- Joëlle BAZOT-BOUDOT.

5) **Désignation d'élus communaux au syndicat de la Bouzaize, de la Lauve et du Rhoin et du syndicat mixte de traitement des déchets ménagers et assimilés du sud-ouest de la Côte d'Or**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DÉSIGNE** à l'unanimité comme indiqué ci-après, les **délégués communaux au Syndicat de la Bouzaize de la Lauve et du Rhoin**.

- Jérôme FOL, délégué titulaire
- Fanny GAGNEUR, délégué suppléant

6) **Renouvellement des membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **DÉCIDE**, à l'unanimité, de fixer à **dix** le nombre des membres du conseil d'administration, étant entendu qu'une moitié sera désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par le maire,

Il **ÉLIT** Chantal GAUTHRAY, Pierre HENNINGER, Alexandra CAGNA, Aline KUTTER, Jérôme FOL membres du Conseil d'Administration.

7) **Proposition de la commission communale des Impôts directs**

Le Conseil Municipal **ÉTABLIT** une liste de présentation (de 24 noms) à transmettre au Directeur des Services Fiscaux qui désignera, à partir de cette liste, les membres de la Commission Communale des Impôts directs représentant la Commune.

8) **Désignation d'un représentant auprès du GIP e-bourgogne**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DÉSIGNE** à l'unanimité comme indiqué ci-après, les **représentants auprès du GIP e-bourgogne** :

- Pascal MINGUET, délégué titulaire
- Laurent MURAT, délégué suppléant.

9) Désignation des délégués du SICECO (Syndicat Intercommunal d'Electricité de Côte d'Or)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DÉSIGNE** à l'unanimité, comme indiqué ci-après, les **délégués au SICECO**.

- Emilien DURIGON, délégué titulaire
- Alain GEROME, délégué suppléant

10) Désignation du délégué élu local du CNAS (Comité National d'Action Sociale)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DÉSIGNE**, à l'unanimité, Chantal GAUTHRAY pour représenter les élus de la commune au Comité National d'Action Sociale (C.N.A.S.).

Nathalie MILET, représentera le personnel communal.

11) Indemnité de conseil allouée au Trésorier

Le Conseil Municipal **ATTRIBUE** à M. Patrick GAROT, Trésorier principal, à raison de 17 voix pour et 2 abstentions (Corinne GARREAU et Philippe JACQUELIN), l'indemnité de conseil prévue par le décret n°82.979 du 19 novembre 1982 et l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983, et ce, pour toute la durée du mandat du conseil municipal et au taux maximum.

Questions diverses

Dans le cadre des instances et commissions de la communauté d'agglomération, les nouveaux conseillers communautaires élus peuvent faire acte de candidatures pour siéger dans ces différentes instances. Joëlle BAZOT-BOUDOT souhaite faire acte de candidature à la commission intercommunale d'accessibilité aux personnes handicapées, au conseil d'exploitation de la régie de l'assainissement collectif et de l'eau potable, au conseil d'établissement du conservatoire à rayonnement intercommunal, au comité de pilotage Récré'Art, à la commission d'admission en structure petite enfance. Vincent LUCOTTE souhaite faire acte de candidature à l'agence Beaune Développement et au comité de Direction de l'OTI.

M. le Maire rappelle l'historique du dossier des parcelles AS 469 et 470 concernant l'accès communal à la cour située derrière le bureau de Poste. Il informe le conseil qu'il s'est rendu sur place pour rencontrer les propriétaires avec son prédécesseur, Monsieur Aimé VUITTENEZ afin de s'entendre sur la suite à donner à ce dossier. Les propriétaires acceptent de vendre une partie de leur terrain pour 1 200 €, les frais restant à la charge de la commune. Maître CHEVILLON a été contacté afin de rédiger les documents correspondants.

Monsieur Jérôme FOL est désigné par le conseil municipal « Correspondant Défense » pour la Commune.

Gaston RAVAUT, Agnès MARCHETTO, Pierre HENNINGER et Marie-Claude DURAND sont désignés respectivement correspondants des hameaux de Buisson, Corcelles (haut et bas) et Neuvelle.

Les élus fixent les permanences à effectuer au bureau de vote lors des élections européennes du 25 mai prochain. En raison de la cérémonie de la fête des mères, les heures de permanence sont changées.

Le conseil municipal est informé des permanences du Maire et des adjoints :

M. Le Maire :	Lundi, Mercredi, Jeudi de 8 h à 11 h
Chantal GAUTHRAY 1 ^{ère} adjointe :	Vendredi de 10 h à 12 h et sur rendez-vous
Alain GEROME 2 ^{ème} adjoint :	Mercredi de 14 h 30 à 18 h et sur rendez-vous
Emilien DURIGON 3 ^{ème} adjoint :	Mercredi de 8 h 30 à 11 h
M-Claude DURAND 4 ^{ème} adjointe :	sur rendez-vous
Laurent MURAT 5 ^{ème} adjoint :	sur rendez-vous

M. le Maire propose de réduire le nombre des cérémonies commémoratives. En effet tout le long de l'année huit cérémonies étaient organisées. Le bureau municipal s'est prononcé favorablement à la majorité au maintien du 19 mars, 8 mai, 14 juillet et 11 novembre. Pour les autres commémorations, la municipalité continuera de déposer une gerbe et de pavoiser les bâtiments publics.

Mme Chantal GAUTHRAY trouve cela dommage surtout l'année de l'anniversaire et en particulier pour la journée du souvenir des déportés. M. Jérôme FOL précise que cela était une problématique pour les pompiers du CIS des deux côtes devant être présents dans les trois communes du centre. De ce fait, M. le Maire informe qu'il doit rencontrer les maires de Corgoloin et de Comblanchien jeudi 10 avril afin de fixer les heures des cérémonies afin de permettre aux pompiers de participer aux cérémonies communes.

M. le Maire informe les élus que mardi 8 avril dernier, des repreneurs éventuels pour la carrière des Buis sont venus le rencontrer. En effet, le bail de cette carrière arrivant à terme le 31 décembre prochain, il conviendra de la relouer. Ce dossier étant complexe, un avocat spécialisé en droit public viendra à la mairie jeudi 10 avril prochain afin de conseiller au mieux la commune.

M. Jérôme FOL intervient en demandant s'il y a eu des problèmes à la station d'épuration. M. le Maire lui répond qu'un ancien conseiller municipal lui avait signalé que la clôture avait été vandalisée, et que les services de la communauté d'agglomération et de VEOLIA ont fait le nécessaire pour la réparation.

M. Jérôme FOL précise que le problème ne se situait pas à la station d'épuration mais sur la route de Corcelles, il lui est répondu que le secrétariat a eu connaissance de ce problème.

Remerciements divers.

La séance est levée à 22 h 10.